



INFOGRAPHISTE

ROME : E1205

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau 5 à 7 ou 8 dans le secteur de l'art, des arts graphiques, de la communication, de la publicité ou de niveau 3 à 4 avec expérience professionnelle. Il l'est également avec un diplôme de niveau 3 à 4 (Bac professionnel, ...) complété par une expérience professionnelle dans le même secteur ou sur présentation de travaux personnels.

2. ACTIVITE

2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

L'infographiste crée tout ou partie d'éléments graphiques et visuels en vue de produire un document imprimé, audiovisuel ou multimédia (livre, plaquette, page web, cd-rom, film d'animation, jeux vidéo,...).

2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

- Analyser les besoins du client et traduire le concept et le script en une première représentation visuelle
- Réaliser les éléments graphiques de composition (dessins, illustrations, images de synthèse,...)
- Sélectionner des images (photos, logos, dessins) dans une base de données et réaliser leur traitement (colorimétrie, retouches photos, cadrage, détourage, photomontage,...)
- Mettre en page et enrichir le document (intégration texte, image, correction,...) selon les règles typographiques et la charte graphique
- Modéliser les éléments graphiques (mise en scène de volume, d'objet, de personnage,...) et définir les textures, les couleurs, le cadrage, l'éclairage,...
- Animer les éléments d'une image (restitution des mouvements image par image, définition des trajectoires,...)

2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Réaliser la conception, l'ergonomie et la navigation d'un CD Rom (jeux vidéo,...)
- Réaliser un document d'exécution comportant les caractéristiques techniques nécessaires à la fabrication (impression,...)
- Coordonner une équipe.

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Outils de traitement d'animation 2D / 3D - Image – Son - Vidéo
- Utilisation de logiciels spécifiques (3DS MAX, Illustrator, Photoshop, ...)

3. CONTRAINTES

3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Travail continu sur écran
- Position assise prolongée
- Gestes répétés des membres supérieurs

3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Formation continue aux nouveaux logiciels
- Respect impératif de délais
- Travail en autonomie

4. HANDICAP

Moteur	Compatible avec aménagement
Maladie invalidante	Compatible avec aménagement
Visuel	Pas ou peu compatible
Auditif	Compatible avec aménagement
Psychique	Compatible avec aménagement
Traumatisme crânien	Compatible avec aménagement
Mental	Pas ou peu compatible